

Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis Paris 1^{er} – www.accomplir.asso.fr – contact@accomplir.asso.fr – 01 40 28 06 21

COMMUNIQUÉ (18/05/10)

Le 12 mai dernier, suite à notre référé suspension contre le permis de démolir du Jardin des Halles, le Tribunal administratif nous a donné raison et a ordonné à la Ville de Paris d'interrompre les travaux.

La Ville a néanmoins poursuivi les travaux, comme l'a constaté l'huissier auquel nous avons fait appel. Alléguant qu'elle ne « démolissait » pas le jardin mais effectuait de soi-disant « travaux de préparation », elle n'a pourtant pas hésité à utiliser des marteaux piqueurs, engins de démolition s'il en est !



Notre avocat Maître Cyril Laroche a demandé à l'avocat de la Ville de rappeler à cette dernière qu'elle devait respecter la décision du Tribunal. Devant l'absence de réaction et la poursuite des travaux, nous avons commencé à préparer un nouveau recours afin de faire constater l'infraction commise par la Ville.

Cet après-midi, se rendant enfin à la raison, la Ville de Paris, par le biais de la SemPariSeine, a affiché sur les grilles du chantier un avis selon lequel elle interrompait les travaux et ne procéderait plus qu'à des opérations de mise en sécurité du chantier.

Nous espérons que suite à cette interruption, la plus grande partie du jardin pourra être rouverte au public, en particulier les aires de jeux pour les enfants et l'espace pour les boulistes. Ce chantier n'ayant été entrepris que sur la base d'un permis de démolir sur lequel pesaient des soupçons d'illégalité (ce que la Ville n'a même pas cherché à contester, puisqu'elle a renoncé à se pourvoir en cassation), nous trouverions normal qu'elle ait à cœur de remettre le jardin en état, et entre autres de rétablir tous les bancs, qui ont été arrachés.

Il ne s'agit néanmoins que d'un sursis et les arbres du jardin ne sont pas encore sauvés. Nous allons poursuivre nos actions et nous avons besoin pour cela du plus large soutien possible. C'est pourquoi nous maintenons notre appel à la manifestation que nous organisons ce samedi de 15h à 16h30 sur la place Cassin, pour protester contre l'abattage des 343 arbres du jardin (voir ci-après).

LES NOUVEAUX BÛCHERONS DE PARIS

DELANOË - HIDALGO - GIBOUDEAUX



Manifestation contre l'abattage des arbres du Jardin des Halles

Samedi 22 Mai sur la Place Cassin
(devant l'église Saint Eustache)

de 15h à 16h30 :

Atelier de peinture pour les enfants (et leurs parents !)

pour colorier une banderole de 23 m représentant les 343 arbres menacés d'abattage

Nous fournissons la peinture et les brosses mais vous pouvez aussi apporter vos propres brosses pour faciliter et accélérer le travail !

Animation musicale par le groupe des Bachiques Bouzouks,
qui nous prêteront des partitions pour chanter autour de l'accordéon

Une grande tirelire vous permettra de faire des dons à l'association ACCOMPLIR
afin de l'aider à rémunérer son avocat pour les nouveaux recours qu'elle va déposer
et à provisionner les sommes qu'elle aura à verser en cas d'échec
Nous avons déjà recueilli 5 900 euros, nous espérons atteindre 10 000 grâce à vous !

à 16h45 :

Accrochage de la banderole sur les grilles du chantier

En cas de pluie, la manifestation sera reportée à une date qui vous sera précisée !